

DOSSIER

Grenelle de l'environnement

Environnement : *une question syndicale*



© Daniel Maunoury



© Clément Martin

Dossier réalisé par Monique Bacelli, Alexis Chabot, Carole Condat, Élisabeth Labaye, Claudie Martens

Mouvement écologiste et mouvement syndical se sont longtemps ignorés, les écologistes étant perçus comme ne prenant pas en compte les questions sociales, les syndicalistes comme privilégiant les questions d'emploi par rapport aux questions environnementales. Les pouvoirs publics ou certains grands groupes d'intérêts privés ont largement contribué à nourrir l'idée d'une opposition entre les revendications des uns et des autres, bien utile pour mieux faire passer certains choix. Aujourd'hui, la crise climatique, l'épuisement de nombreuses ressources naturelles, l'érosion de la biodiversité, obligent à penser les questions du développement, en lien avec les questions environnementales, à remettre en cause les mécanismes et orientations industriels et économiques qui détruisent l'environnement et les liens sociaux. C'est ainsi que les syndicats ont inclus dans leur réflexion les problématiques du développement

durable et que nombre d'organisations de défense de l'environnement ont travaillé le lien entre l'environnemental et le social. Syndicats de salariés et associations ont commencé à travailler ensemble sur des questions ponctuelles, puis plus globalement au plan national comme au plan européen et mondial. Ce travail a permis de mettre en évidence de nombreuses convergences même si des débats forts demeurent, sur le nucléaire par exemple. Le Grenelle de l'environnement organisé cet automne a été l'occasion de pousser plus loin ce travail, dans et hors Grenelle officiel et de le prolonger dans la durée. Nous proposons dans ce dossier de faire le point sur cet événement, les débats qui l'ont traversé, les décisions prises, les positions de notre fédération, la FSU. Il ne s'agit pas ici de traiter l'ensemble des sujets abordés mais plus modestement de donner de premiers éléments sur des questions que nous avons à travailler collectivement dans le SNES et dans la FSU. ■

Enjeux

Penser ensemble les questions, sociales, économiques et environnementales

Imaginer résoudre la crise écologique par une égale mobilisation des citoyens « pour sauver la planète », c'est oublier que cette crise est la conséquence d'un choix de développement dont le principal moteur est la recherche du profit. Les solutions nécessitent de réinterroger les modes de production et de consommation dans la perspective d'un développement durable et solidaire.

La crise écologique est désormais reconnue comme une crise profonde mettant en jeu l'équilibre des sociétés. C'est une crise globale qui engage le devenir de l'humanité.

Le GIEC⁽¹⁾ estime entre 1 et 6 °C l'élévation de la température moyenne terrestre d'ici la fin du siècle avec comme conséquences potentielles dans les quarante prochaines années l'élévation du niveau de la mer, des inondations littorales accrues, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, une plus grande vulnérabilité des écosystèmes, la disparition de 20 à 30 % des espèces animales et végétales connues.

Si les États ne prennent aucune mesure rapide, les changements climatiques pourraient provoquer selon le rapport Stern⁽²⁾ une récession économique catastrophique. Coût total de la facture : 5 500 milliards d'euros soit plus que les deux guerres mondiales réunies ou que la crise de 1929. Dans le même temps, de



© Daniel Maunoury

nombreuses ressources naturelles s'épuisent. Ainsi si la croissance mondiale de la consommation d'énergie est de 2 %, ce qui s'observe actuellement, il faudra entre 50 et 115 ans pour consommer toutes les réserves de pétrole, gaz, et tous types de charbons.

Cette crise reste souvent invoquée comme menace anonyme, qui exigerait une mobilisation de tous sans distinction, pour « sauver la planète ». Pourtant, elle est bien le résultat d'un mode de développement lié à des choix économiques et politiques qui ne sont pas neutres. Ses effets seront particulièrement lourds sur les pays les plus pauvres ou, dans un même pays, sur les populations les plus défavorisées. Les solutions nécessitent de réinterroger en profondeur les modes de production et de consommation en liant les dimensions sociales, économiques et environnementales, dans la perspective d'un développement durable et solidaire : politique énergétique, aménagement du territoire, politique agricole, emploi... au plan national européen et mondial. Loin d'une écologie compassionnelle, le mouvement syndical a avec les mouvements de défense de l'environnement la responsabilité de nouer ces liens et d'imposer les débats à ce niveau. ■

1. GIEC Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

2. Ancien chef économiste de la Banque mondiale, Nicholas Stern, a étudié l'impact à court terme du réchauffement climatique sur l'économie mondiale.

Besoin de comprendre et de débattre

Les 27 et 28 septembre 2007, la FSU de Bretagne organisait pour la première fois un stage syndical sur les enjeux environnementaux à Siffiac dans le Morbihan. Dépassée par le succès, les organisateurs ont dû refuser du monde. Au final, plus d'une centaine de stagiaires ont pu participer aux travaux. Parmi eux, on comptait de nombreux enseignants de sciences de la vie et de la Terre, de sciences économiques et sociales, d'histoire géographie, mais aussi des professeurs de lycée professionnel, des professeurs des écoles. Forte implication également des collègues du syndicat national de l'environnement qui travaillent dans les services décentralisés du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable.

Au programme : le développement durable, les questions d'éducation à l'environnement, de formation, de sensibilisation des publics, une conférence-débat sur le réchauffement climatique avec Hervé Le Treut, directeur de recherche au CNRS et membre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Une matinée a été consacrée à la gestion de l'eau, à la mer, au littoral. La diversité des intervenants, parmi lesquels on trouvait des chercheurs, des représentants d'association, des élus et des participants, a contribué à la richesse du stage. Les deux journées se sont achevées sur un débat autour des implications syndicales de l'engagement de la FSU pour le développement durable.

Prix du carbone

Donner un prix au carbone

- Mise à l'étude d'une contribution climat énergie
- Étiquetage du prix écologique des produits.
- Retrait de la vente des produits les plus énergivores fin 2010.
- Avantage compétitif aux produits vertueux, financé par un prélèvement sur les produits les moins vertueux.

Production d'énergie

Augmenter de 20 millions de tonnes équivalent pétrole notre production d'énergie renouvelable en 2020 et dépasser une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Les principales décisions du Grenelle de l'environnement au plan national

Implication citoyenne

À l'occasion du Grenelle, organisations écologistes, altermondialistes, syndicales, ont lancé un appel à des « Grenelle de l'environnement alternatifs et citoyens »⁽¹⁾ afin que chacun s'empare des grandes questions écologiques et puisse co-élaborer des alternatives au type actuel de développement. Échos du Grenelle organisé à Saint-Denis le 21 octobre.

Le 21 octobre 2007, se tenait à la bourse du travail de Saint-Denis le Grenelle alternatif et citoyen d'Île-de-France. Plus de 250 participants issus de tous horizons se sont retrouvés pour travailler, en ateliers d'abord, sur quatre thèmes : Agriculture, OGM, Agrocarburants Eau Énergie, Climat Déchets et modèle de société, animés chacun par des chercheurs, des militants associatifs et des syndicalistes.

La séance plénière a permis dans un second temps un bilan des interventions, un débat sur le Grenelle officiel avec les représentants des mouvements et associations participant ou non à l'initiative gouvernementale : CGT, FSU, Alliance pour la planète, Confédération paysanne, Attac, Solidaires, Réseau « Sortir du nucléaire », les Amis de la Terre. La plupart des organisations présentes se sont accordées sur le caractère positif du passage d'un simple constat de l'urgence écologique à un débat sur les solutions concrètes à apporter. La démarche elle-même a semblé généralement positive : reconnaissance de la légitimité des combats menés pour l'environnement ; amorce d'une mobilisation citoyenne ; occasion de réunir des acteurs d'une grande diversité. Pour autant, les limites du processus ont été également mises en lumière, notamment au regard des premières conclusions du Grenelle.

Le débat a ensuite porté sur la construction d'un rapport de force à partir de ce qui rassemble les uns et les autres, pour peser sur le débat public face à l'échéance du projet de loi sur l'environnement, et à celle des élections municipales... Les interventions ont montré tout à la fois, une certaine indignation, beaucoup de frustration et une volonté forte d'avancer. Indignation par rapport au traitement médiatique qui focalise l'attention sur des mesures finalement secondaires et qui occultent les mesures de rupture pourtant présentes dans les groupes de travail du Grenelle. Indignation de certains de voir les gouvernements successifs



© D.F.

refuser de prendre en compte les avis majoritaires de la population exprimés *via* les sondages contre le nucléaire ou contre les OGM... Plusieurs personnes soulignent la nécessité de mieux intégrer la question des rapports Nord Sud dans la réflexion. Un intervenant du Niger pointe les effets pervers de l'endettement qui conduit certains pays à devoir accepter les stratégies d'investissement de certaines firmes, illustrant son propos avec la biodiversité et la déforestation en cours. L'exploitation de l'uranium en Afrique dans des conditions inacceptables est également évoquée.

Frustration par rapport à un processus démocratique bien trop limité, une pseudo-consultation des citoyens organisée par le ministère sur deux semaines avec quelques réunions en Région alors qu'il aurait fallu une grande consultation de la population. « La consommation, enjeu majeur, est laissé largement de côté par le Grenelle » pointent les uns, « la haute administration et ses grands corps

risquent de bloquer un certain nombre d'initiatives » dénoncent les autres...

Volonté d'avancer : l'échéance des municipales doit être l'occasion de traiter des questions de durabilité, de plan climat territoriaux car « si tout le monde s'accorde à dénoncer les zones pavillonnaires, qui créent une dépendance durable à la voiture, changer l'urbanisme relève pour partie des compétences des collectivités territoriales ». Les problématiques « santé/environnement » sont l'occasion pour un militant associatif de faire le lien entre crise sociale et crise écologique avec la question du financement de la Sécurité sociale. Le risque de voir le Grenelle officiel se conclure par une série de mesures sans cohérence globale conduit à proposer « la construction d'un scénario global assorti d'un calendrier »... Au final, beaucoup d'intervenants se sont réjouis des nombreux points d'accord entre syndicats et mouvements environnementaux. Il s'agit maintenant de poursuivre, ensemble, de s'organiser pour construire et « faire bouger les choses ! » ■

(1) **Signataires (au 4 octobre 2007) :** Acme France (Association pour le Contrat Mondial de l'Eau) – Action Consommation – AE2D (Agir pour l'Environnement et le Développement Durable) – L'Âge de Faire – Agir Pour l'Environnement – AITECIPAM – Alter Ekolo – Les Amis de la Terre – Association des Services Publics de Quimper – ATTAC – CADTM – CCIIPAC (Collectif Contre l'Implantation de l'Incinérateur à Proximité de l'Agglomération Clermontoise) – CEDETIM-IPAM – Chiche ! – CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) – Collectif anti-OGM d'Île-de-France – Collectif Eau de Paris – La Confédération Paysanne – Convergence Services Publics – Eau-Secours 31 – Europe Solidaire Sans Frontières (ESSF) – Fondation Sciences Citoyennes – FSU – Global Chance – Greenpeace – PRIARTEM (Pour une Réglementation de l'Implantation des Antennes-Relais de Téléphonie Mobile) – Réseau Action Climat France (RAC-F) – Réseau féministe « ruptures » – Réseau Sortir du Nucléaire – S-eau-S – Solidaires – Sud-Rail – UNEF – Union des Associations pour la Défense du Littoral (UADL) – Vélolution Paris Île-de-France – Zone d'Écologie Populaire.

Transport

20 % d'économie d'énergie sur 12 ans

- Rail : doubler les réseaux de lignes à grande vitesse, 2 000 kilomètres supplémentaires d'ici à 2020 (16 Mds euros). Augmentation de 25 % de la part du fret ferroviaire d'ici 2012 (100 millions d'euros). Mise à niveau du réseau existant (400 millions d'euros par an).
- 1 500 kilomètres de lignes nouvelles de tramways ou de bus protégées dans les 10 ans. (4 milliards d'euros).

- Lancement du projet de canal Seine Nord Europe, 4 milliards d'euros.
- Mise en place d'une écopastille annuelle sur les nouveaux véhicules particuliers avec bonus-malus, avantages fiscaux aux voitures électriques : 5 000 euros.

Thématique

Qui a défendu quoi ?

Six groupes de travail constitués d'une trentaine de personnes issues de cinq collèges (État, organisations de défense de l'environnement, salariés, employeurs, collectivités territoriales) ont travaillé sur huit thèmes : changements climatiques et énergie, biodiversité et ressources naturelles, santé, modes de production et de consommation durables, démocratie écologique, développement-emploi-compétitivité, déchets, OGM. La FSU n'a eu droit qu'à un seul représentant dans le groupe chargé de la démocratie. Les rapports des groupes rendent compte de façon plus ou moins précise des positions adoptées par les uns et les autres. Résumé ci-dessous sur quelques sujets.

Production d'énergie

Le groupe a adopté l'objectif d'une proportion de 20 % des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie, à l'horizon 2020. Le syndicat des énergies renouvelables – SER⁽¹⁾ a proposé l'objectif de 26 %, l'Alliance et FNE un objectif supérieur à 30 %. Une majorité de contributeurs ont proposé de viser 25 % (soit un multiple 2,9), mais le MEDEF et la CGT s'y sont opposés doutant de la faisabilité opérationnelle d'un tel objectif.

Les associations écologistes ont soutenu l'objectif de sortie du tout nucléaire et demandé l'arrêt du programme EPR⁽²⁾, la révision à la baisse de la part du nucléaire dans le portefeuille électrique national, *a minima* en cohérence avec les objectifs de développement des énergies renouvelables. L'Alliance a suggéré de fermer l'une des usines de retraitement des déchets de La Hague et de renoncer au choix de l'enfouissement en abandonnant les prospections dans la Meuse. La CFTC et la CGT ont défendu le développement de l'EPR. Pour la CGT, la technologie nucléaire demeure un élément de réponse aux enjeux climatiques en même



© Clément Martin

temps qu'une opportunité de développement des exportations françaises.

Le groupe de travail dans sa majorité a souhaité la limitation des centrales à fioul ou à charbon tandis que la CGT et la CFE-CGC ont estimé que l'on ne devait pas bloquer la modernisation du parc thermique.

Concernant les biocarburants de première comme de deuxième génération, l'Alliance pour la planète, soutenue par la CGT, a proposé de conditionner les importations des biocarburants au respect de conditions de production acceptables du point de vue écologique et social, et de fixer une limite maximale de surfaces de terres arables consacrées aux biocarburants. La FNSEA s'est opposée à cette proposition.

structure ferroviaire, la définition d'un plan national de réduction du trafic routier, le classement des transports de fret ferroviaire, fluvial et par cabotage maritime dans les activités « d'intérêt général », ce qui suppose de réelles obligations de service public assignées par l'État, la mise en place d'une « éco-redevance » sur le transport routier de marchandises. Ils ont réclamé une augmentation des financements publics pour le développement des transports collectifs de voyageurs. Enfin, ils ont appelé à donner la priorité au ferroviaire et au fluvial en attribuant au transport routier de marchandises un rôle « complémentaire ». L'opposition est venue essentiellement du MEDEF et de la Confédération Générale des PME qui ont par exemple pris position contre l'abaissement de 10 km/h des limitations de vitesse des poids lourds, la mise en place d'une éco-redevance kilométrique, l'objectif de 25 % de fret non routier sous 15 ans (CGPME), la prise en charge par les employeurs de la moitié du coût de l'abonnement « domicile-travail » dans les transports publics, la mise en place d'une écotaxe sur le kérosène (MEDEF)...



© Clément Martin

Transports

L'ensemble des syndicats et des associations⁽³⁾ a décidé de constituer un front commun pour « des mesures de promotion d'une politique durable des transports des personnes et des marchandises » et, comme mesure d'urgence, « surseoir à toute nouvelle décision de réduction des capacités de la SNCF ». Ils ont proposé une remise à niveau de l'infra-



© Clément Martin

Bâtiment

38 % d'économies d'énergie d'ici 12 ans

- Tous les bâtiments publics devront être construits dès 2010 en basse consommation (50 kWh/m²) ou à énergie passive ou positive, 2012 généralisation au parc privé.
- Bâtiments publics existants : rénovation thermique avec un objectif de performance 2015. Parc HLM : mise aux normes

accélérée en commençant par les 800 000 logements les plus dégradés. Bâtiments privés : rénovation du crédit d'impôt « développement durable », déductibilité fiscale étendue ; mise en place de « prêts CO₂ » à taux réduit, diagnostic de performance énergétique à chaque cession, et mise à l'étude d'une obligation de rénovation.



© Daniel Maunoury

OGM

Un consensus s'est dégagé sur la création d'une haute autorité sur les biotechnologies et la préparation d'une loi encadrant les OGM dans le respect des principes de non-brevetabilité du vivant, libre choix de produire et de consommer sans OGM, pollueur-payeur, principe de précaution, transparence. L'application du principe de précaution passe par l'arrêt de la culture en plein champ donc un moratoire pour les ONG et FNAB⁽⁴⁾. Ces propositions ont été contestées par la FNSEA qui demande une loi avant le printemps et donc la période des semis.

Concernant la recherche, s'il y a consensus pour la recherche en milieu confiné FNE, FNH, associations de l'Alliance, FNAB, Confédération paysanne sont opposées aux expérimentations en plein champ alors que la FNSEA s'oppose à toute idée de moratoire.

Santé

Face aux impacts sur la santé humaine de la dégradation de l'environnement, six axes fondateurs ont été posés : le principe de pré-



© Daniel Maunoury

caution, le principe de substitution, la prise en compte de la politique environnementale en tant que composante d'une politique de santé, le lien fort entre santé environnementale et santé de l'écosystème, la nécessité d'une gouvernance et d'une démocratie participative, le principe du pollueur-payeur. Dans ce cadre, le groupe a proposé des actions impliquant les professionnels de santé et l'environnement, les acteurs économiques, les collectivités territoriales et les citoyens. Il s'agit donc d'abord de viser une cohérence d'action globale, ce qui passe par l'élaboration d'un plan national Environnement 2, de créer un Haut Conseil d'Expertise, de moderniser l'observation et la veille sanitaire pour mieux appréhender les grandes pathologies sur l'ensemble du territoire, de développer et la formation et l'information des professionnels.

Le second enjeu est celui du renforcement et du partage des connaissances dans le domaine des liens entre santé et environnement. Notamment la formation en santé et environnement doit être obligatoire pour les personnels de santé (formation initiale ou continue).

Une troisième piste de travail a pour objectif de réduire drastiquement l'émission et la dispersion dans les milieux (air, eau, sols et sédiments) des polluants connus pour leur caractère nocif pour la santé.

Gestion des déchets

Les positions sont restées largement divergentes sur la place de l'incinération. Une diminution importante (-20%) des quantités incinérées est souhaitée par de nombreuses associations de défense de l'environnement, cette baisse devant se concrétiser pour L'alliance pour la planète et la plateforme du corps médical par un arrêt des nouveaux projets. Cette position n'est pas partagée par le collège des employeurs, ni celui des élus et des collectivités territoriales.

Contribution climat énergie

Une large majorité du groupe était favorable à la mise en place d'une taxe intérieure sur les émissions de carbone, précédée d'une analyse de son impact sur la compétitivité et l'emploi, ainsi que sur le pouvoir d'achat et les inégalités. Elle souhaitait que des mesures de compensation puissent être envisagées, afin en particulier de protéger le pouvoir d'achat des bas revenus et la compétitivité des entreprises industrielles. Le MEDEF a considéré



© Clément Martin

qu'une telle démarche devait s'insérer dans le cadre d'une réflexion générale sur les prélèvements obligatoires et être discutée au niveau européen. ■

1. Le SER compte aujourd'hui 300 entreprises ou associations d'entreprises ayant des activités relevant des filières énergie éolienne, géothermique, photovoltaïque, solaire thermique, hydraulique, bois énergie, biocarburants et autres filières de la biomasse.
2. Programme préparant le remplacement des centrales nucléaires d'EDF, dont les premières pourraient être arrêtées aux alentours de 2020. Mis en service en 2012, l'EPR de Flamanville constituera le premier exemplaire d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires.
3. CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, la fédération France Nature Environnement, la fédération nationale des Associations d'usagers des transports, le réseau Action Climat-France, Les Amis de la terre, WWF, Greenpeace et la Fondation Nicolas Hulot.
4. Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

Les ONG et associations impliquées dans le Grenelle

- **Alliance pour la planète**
Créée en mars 2006 pour interpeller les candidats à la présidence de la République elle regroupe 79 associations dont Greenpeace, WWF, les amis de la Terre, réseau action climat...
- **Réseau France Nature Environnement**
Créé en 1968, il fédère quelque 3 000 associations locales et régionales dont la ligue pour la préservation de la faune sauvage, la fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature, eaux et rivières de Bretagne...
- **Fondation Nicolas Hulot**
La fondation Ushuaïa est créée en 1990. Devenue fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme en 1995, elle est reconnue d'utilité publique en 1996. Elle poursuit une mission de développement de l'éducation à l'environnement.

Agriculture

- **Développement de l'agriculture biologique** : passer à 6% de la SAU en 2010 et viser 20% en 2020, doublement du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique dès 2008, atteindre 20% de produits biologiques dans la restauration collective.
- **Certification environnementale des exploitations** : 50% des exploitations en 2012 sur une base volontaire, intégration des prescriptions environnementales dans les produits AOC, soutien public

- aux jeunes s'installant en niveau HVE ou agriculture biologique.
- Retrait des produits phytosanitaires les plus préoccupants : 40 d'ici 2010, réduction de moitié d'ici 2012, objectif de réduction des pesticides de moitié.
- Résorption des points de dépassement des 50 mg/l de nitrates et des excédents de phosphore dans le milieu.
- **OGM** : clause de sauvegarde sur le maïs MON810 (suspension de l'importation et de la culture) jusqu'au vote de la loi début 2008.

Entretien

Pour une véritable rupture culturelle

Yannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace France, est le porte-parole de l'Alliance pour la planète. Née au printemps 2006, cette structure regroupe plus de 70 associations et syndicats qui représentent un million d'adhérents.

L'US : L'Alliance pour la planète a été à l'initiative de ce « sommet environnemental ». Quel est votre bilan ?

Yannick Jadot : Le résultat est globalement positif. L'environnement est désormais devenu un sujet de débat sérieux en France, et dont les citoyens et les médias se sont emparés. Nous passons du stade du constat à celui des propositions et des solutions. Il y a donc une véritable rupture culturelle : la question environnementale n'est plus abordée de façon fataliste et catastrophiste, et les réponses ne sont plus simplement locales. Les lignes ont bougé. Les acteurs porteurs du projet économique et social – les entreprises, l'État, les syndicats – ont longtemps sous-estimé les analyses des écologistes car elles remettaient en cause leurs cadres conceptuels. Les questions environnementales étaient souvent considérées comme des questions secondaires par rapport à l'emploi ou à la compétitivité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Enfin, des engagements forts ont été pris. C'est le cas du plan d'isolation des bâtiments qui répond à notre préoccupation première, celle du réchauffement climatique, et qui aura des retombées économiques importantes. Le président de la République a annoncé de nouvelles priorités : les économies d'énergie plutôt que le nucléaire, le tri des déchets plutôt que les incinérateurs, une agriculture de qualité plutôt qu'une agriculture productiviste, les transports ferroviaires et publics aux dépens de l'automobile...

Cependant, deux points fondamentaux relativisent ce qui précède. La question des moyens d'abord : sans ressources financières et humaines, ou réglementations, les décisions du Grenelle resteront de belles promesses. Quels seront les moyens attribués aux transports publics ? Ensuite l'absence de ruptures réelles avec les logiques précédentes : la construction d'un nouveau réacteur nucléaire par exemple est toujours prévue et la réforme des aides de la politique agricole reportée à 2012. Les solutions à la crise écologique ne pourront émerger qu'à condition de remettre en cause les monocultures industrielles et agricoles actuelles. Le Grenelle de l'environnement a été une session de rattrapage nécessaire au niveau européen. Sarkozy a su saisir, assez habilement, notre proposition formulée pendant la campagne électorale. Mais le Grenelle est d'abord le résultat d'un nouveau rapport de force dans la société, qui comprend aussi de nouveaux acteurs incontournables, à savoir les associations écologistes. Maintenant il faut maintenir ce rapport de force pour pousser les participants les plus conservateurs du Grenelle – et l'ensemble des citoyens – à aller au bout de la rupture.

L'US : Quelles relations avez-vous eu avec les organisations syndicales à l'occasion de ce Grenelle ?

Y. J. : L'Alliance pour la planète travaille depuis le début avec les syndicats, et la CFDT fait d'ailleurs partie de notre rassemblement. Entre syndicats et associations, nos agendas se sont déjà croisés et nous avons eu des convergences à l'occasion de manifestations altermondialistes



© Maria Nascimento/Greenpeace

et anti-OMC. Dans le cadre du Forum citoyen sur la responsabilité sociale et environnementale, nous avons travaillé avec la CGT et la CFDT pour penser la responsabilité des entreprises dans le cadre environnemental. Avec Bernard Thibault, nous avons eu l'occasion de faire état de nos combats communs et de nos divergences. Au niveau européen, au moment de la réforme de la législation sur les substances chimiques, nous avons construit ensemble des argumentaires qui montraient que les enjeux environnementaux et sociaux étaient liés. Cette démarche a été décisive et les députés socialistes européens, par exemple, ont rejoint nos points de vue et n'ont pas cédé au jeu de l'industrie

chimique. Le Grenelle nous a permis de travailler à nouveau ensemble. J'ai l'impression que beaucoup de syndicats ont intégré le constat et partagent la majorité de nos propositions mais ils restent attachés aux grandes logiques industrielles car ils sont historiquement implantés dans des secteurs clefs de l'industrie comme l'énergie ou les déchets. Si je prends l'exemple de l'énergie renouvelable, les syndicats savent bien que c'est un gisement d'emplois mais ils sont faiblement présents dans ce secteur car il est entre les mains d'un réseau de PME. Il est évident qu'il ne faut pas opposer le social et l'environnement. Tout prédateur social est aussi un prédateur environnemental.

Nous devons penser ensemble une transition économique globale et maintenir le rapport de force. Dans le cadre du Grenelle, nous nous sommes retrouvés sur les questions de pouvoir d'achat, de fiscalité et sur le sujet du renforcement des droits des salariés. Des rapports sociaux moins favorables aux salariés au sein de l'entreprise ne peuvent être que néfastes à l'environnement.

L'US : Les consommateurs et donc les salariés, surtout les plus modestes, ne vont-ils pas être les premiers à supporter le coût financier des mesures ?

Y. J. : La crise écologique va de toute façon avoir un coût que les citoyens vont devoir supporter. Il faut faire le choix de l'anticipation et de l'investissement sur la durée, en encourageant par exemple la rénovation et l'isolation des logements. Cette crise touche d'abord les plus démunis y compris dans nos sociétés riches. C'est qu'il faut être vigilant et travailler sur des outils qui permettent aux plus défavorisés de s'adapter et non pas de payer pour les autres. Par exemple, ceux qui sont rejetés à la périphérie lointaine des centres-ville sont les premières victimes d'un renchérissement du coût de l'énergie lié à leur charge de transport. Il faut dès lors imposer des alternatives : développer des transports en commun, exiger des constructeurs automobiles de meilleures performances énergétiques, mettre en place une fiscalité réellement redistributive en parvenant à faire payer aux entreprises les coûts environnementaux jusqu'ici reportés sur la collectivité. Nous devons, ensemble, associations et syndicats, analyser les répercussions que les mesures du Grenelle de l'environnement (la taxe carbone notamment) auront fatalement sur le partage de la valeur ajoutée. C'est là une question sociale essentielle.

Santé

- Création de pôles de recherche sur les liens entre santé et environnement (400 postes de chercheurs).
- Air extérieur : plan particules avec un objectif de 15 g/m³ en 2015 (- 30 %).
- Bruit : résorption en 5 à 7 ans des points noirs du bruit des plus dangereux (+ 300 M €), revalorisation de la TNSA pour les aéroports,

révision des modalités d'approche et de décollage des avions, renforcement des contraintes au trafic nocturne.

- Déclaration obligatoire aux pouvoirs publics de la présence de nanoparticules dans les produits grand public (2008).
- Renforcement des moyens de contrôle publics sur les sites à risques et sur les teneurs en substances toxiques (300 à 500 agents supplémentaires).

L'Éducation

L'oubliée

du Grenelle de l'environnement ?

Considérée comme un des vecteurs fondamentaux du Développement Durable, l'Éducation apparaissait comme « l'oubliée » du Grenelle de l'environnement.

Aucune reconnaissance officielle pour l'Éducation au Développement Durable si ce n'est d'être traitée en filigrane dans le thème « gouvernance ». Les groupes de travail sont pourtant unanimes : tous ont évoqué la nécessité d'éduquer pour permettre un changement de comportement général face aux enjeux du Développement Durable.

Étions-nous encore une fois au cœur du « paradoxe 21⁽¹⁾ » ? Des urgences et des défis à relever pour assurer le futur de la planète et des Hommes et une mise en œuvre timorée, dépendante des lobbies, des volontés politiques ponctuelles, irrégulières.

Sur le terrain des enseignements, même constat : Malgré les deux circulaires (juillet 2004-avril 2007) qui « généralisent » l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le système scolaire français, malgré les paroles du ministre Xavier Darcos qui la « réaffirme » comme une priorité (« c'est la responsabilité majeure de l'Éducation »), celle-ci est mise en place, avec une tendance à « une journée dédiée à » au lieu d'un véritable enseignement inclus dans les programmes. Pour le SNES il est essentiel de ne pas confondre « sensibilisation » du ressort de l'émotion, de la culpabilisation, et « éducation » qui relève de contenus disciplinaires et de mise à distance... Inscrivez les enjeux de développement durable dans les

enseignements et les projets pédagogiques nécessite aussi un accompagnement des enseignants et des moyens au niveau de la formation. Et puis après le Grenelle lui-même, le 1^{er} novembre, est tombée la nouvelle. C'est une des conclusions du programme gouvernance, mise en ligne sur le site officiel du Grenelle : « Le groupe de travail du Grenelle poursuivra ses travaux sur l'éducation à l'environnement et au développement durable jusque fin janvier afin de proposer un programme plus détaillé sur ce sujet crucial ». À l'heure actuelle, les modalités de fonctionnement de l'atelier intergroupe ne sont pas arrêtées. Le SNES se félicite de ce revirement puisque cet atelier intergroupe, pourtant demandé par de nombreux acteurs et ce, dès juin, avait été auparavant refusé. Il s'agit maintenant d'y faire entendre les exigences de notre profession.

Le 9 novembre le ministère de l'Éducation nationale annonçait de son côté la mise en place d'un groupe de travail présidé par Jacques Bregeon, directeur du CHEEDD (Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable) chargé de faire toutes les propositions nécessaires afin que l'Éducation au Développement Durable (EDD) soit pleinement prise en compte dans les programmes d'enseignement et de formation initiale. Affaire à suivre ! ■

1. En référence au plan d'action Agenda 21 évoqué lors de la Conférence de Rion en 92 face aux urgences en matière environnementales.



© Clément Marlin

Urbanisme

- Au moins un éco-quartier avant 2012 dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat et une quinzaine de grands projets d'innovation.
- Programme de lutte contre l'étalement urbain : obligation d'étude d'impact pouvant amener à l'interdiction d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, inscription dans les documents d'urbanisme d'objectifs (chiffrés) de réduction de la consommation d'espace, création de « Zones de densification environnementales » (ZDE)...

Prochain rendez-vous mondial : BALI

La conférence de Bali, du 3 au 14 décembre pilotée par l'ONU, doit poursuivre les négociations officielles pour la deuxième phase du protocole de Kyoto (2013-2017). Dans le protocole de Kyoto de 1997 trente-six pays industrialisés s'étaient engagés à réduire, entre 2008 et 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990. Au total, cent soixante-quinze pays ont



© Neeranga Naja

maintenant ratifié le traité, entré en vigueur en février 2005. Mais ni la Chine ni les États-Unis. L'urgence d'établir un accord avec l'ensemble des pays et notamment les États-Unis sera donc au cœur de cette conférence. L'Europe propose de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020 ; les États-Unis « refusent de s'engager sur des cibles internationales », le Président américain refusant le système des quotas et du commerce de CO₂ prévus par le protocole de Kyoto et préférant orienter les débats vers des objectifs non contraignants. Les 21 partenaires de l'Asie-Pacifique (APEC)⁽¹⁾ ont, dans cette logique, adopté un appel mentionnant « une aspiration à réduire de 25 % le rapport de la consommation d'énergie et de la production d'ici à 2030 ». L'enjeu pour Bali sera pourtant d'aller au-delà des objectifs et des règles du protocole de Kyoto, en impliquant tous les pays d'ici 2009, Difficile quand les deux parties affichent des stratégies opposées. Ajoutons à cela que les efforts des pays industrialisés resteront vains s'ils ne sont pas étroitement coordonnés avec l'action des grands pays émergents - l'Inde, la Chine, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud. Après Bali il ne restera que la conférence de Poznan en décembre 2008 en Pologne, et celle de Copenhague en 2009.

1. Regroupement Asie pacifique qui comprend l'Australie, le sultanat de Brunei, le Canada, le Chili, la Chine, les États-Unis, Hong-Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle Guinée, le Pérou, les Philippines, la Russie, Singapour, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Vietnam.

Méthode de suivi et de mise en œuvre

Constitution d'ici au 15 décembre de groupes de travail pour chaque secteur (élus, administrations, professionnels et organisations non gouvernementales) avec remise de ses conclusions sous six mois et feuille de route.